

J'ai le droit de m'exprimer

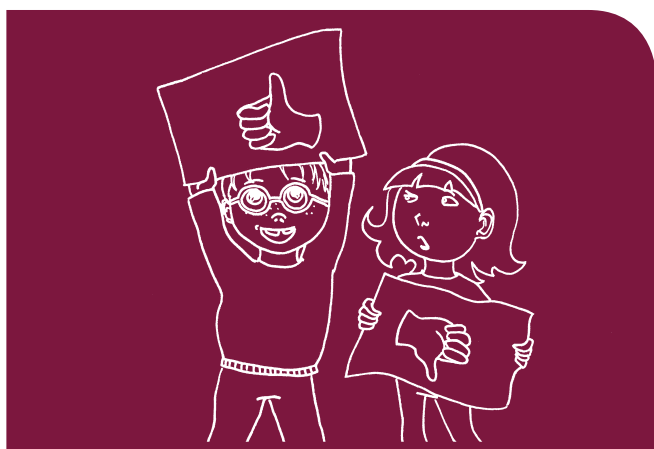
Comme chaque année à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, retrouvez les fiches pédagogiques gratuites qui permettent de sensibiliser les élèves aux droits de l'enfant. Les activités se concentrent cette année sur le droit à la liberté d'expression (Article 13 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant/CDE).

Céline Morisod, Institut des droits de l'enfant

Les élèves sont ainsi invités à découvrir ce droit, ce qui le compose, mais aussi les limites à respecter pour l'exercer de manière adéquate, en lien avec les autres droits de l'enfant, notamment le droit à la non discrimination (Article 2 CDE) et le droit à la protection de la vie privée (Article 16 CDE).

Des activités variées

A l'aide d'activités pédagogiques adaptées à chacun des trois cycles de la scolarité obligatoire, les élèves peuvent explorer le droit à la liberté d'expression en se référant à des exemples issus de leur quotidien à l'école, en famille ou encore dans d'autres domaines. Rébus, devinette, loto illustré, jeu de positionnement, autoévaluation, création d'un poster ou encore d'un mur sont autant de supports pour permettre aux élèves de comprendre la signification du droit à la liberté d'expression en le pratiquant, individuellement ou en groupe, tout en en saisissant les limites. Un accent spécifique est mis sur l'utilisation des réseaux sociaux pour le cycle 3, afin d'inciter les élèves à réfléchir à la pratique de ce droit et à en identifier les potentielles dérives, telles que la publication de photos ou d'informations personnelles sans l'accord de la personne concernée.



Objectifs et compétences

Les objectifs d'apprentissage des activités proposées concernent principalement la formation générale (FG), spécifiquement son axe «Vivre ensemble et exercice de la démocratie», ainsi que le domaine disciplinaire des sciences humaines et sociales (SHS) à travers l'éduca-



tion à la citoyenneté. De plus, les différentes activités permettent d'exercer plusieurs capacités transversales, comme la collaboration, la communication ou encore la démarche réflexive. L'éducation en vue d'un développement durable, dans laquelle s'inscrit l'éducation aux droits de l'enfant, encourage des compétences spécifiques, telles que la pensée systémique, la pensée critique, la pensée prospective, la communication et le travail d'équipe, ainsi que la reconnaissance de sa propre marge de manœuvre. Pour donner aux enseignants des pistes afin d'approfondir les liens entre le Plan d'études romand, l'éducation en vue d'un développement durable et l'éducation aux droits de l'enfant, éducation21 dispense, sur demande, une demi-journée de formation en établissement.

Un dossier de l'enseignant-e comprenant un exemplaire des fiches cycle 1 et 2 est disponible dans ce numéro. Ce matériel, proposé par éducation21, en partenariat avec l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE) et avec la collaboration d'ONG, est disponible au téléchargement sur la plateforme www.education21.ch/fr/droitsenfant. Vous y trouverez également des documents de base et des informations sur des formations et des événements en lien avec les droits de l'enfant. Vous pouvez aussi commander gratuitement les fiches imprimées (frais de port à votre charge) auprès d'éducation21, vente@education21.ch; tél. 021 343 00 21.